

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2635

17 novembre 2007

### SOMMAIRE

Agemina Gest.Investment S.A. ....	126434	Lumension Security S.A. ....	126455
Altice B2B Lux. S.à r.l. ....	126434	Luxhelios S.A. ....	126460
Aurore Holding S.A. ....	126454	Luxt textile S.A. ....	126462
BHF Lux Immo S.A. ....	126469	Mag Holding S.A. ....	126472
Boduhura Resort S.A. ....	126468	Mas Luc S.A. ....	126463
Bomba Grill S.à r.l. ....	126466	MeesPierson Investments (Luxembourg) S.A. ....	126474
BPA S.A. ....	126460	MGP Europe Parallel (Lux) S.à r.l. ....	126465
Caballo S.A. ....	126471	MGP Jack S.à r.l. ....	126458
Cabro Investments S.à r.l. ....	126468	MGP Pope Parallel S.à r.l. ....	126480
CORSAIR (Luxembourg) N°11 S.A. ....	126462	MGP Sun S.à r.l. ....	126435
East Grove S.à r.l. ....	126477	NEC Philips Unified Solutions Luxembourg .....	126470
Elcoteq Network S.A. ....	126461	Net Solutions S.A. ....	126464
E.M.I. European Mechanical Investments S.A. ....	126445	New Building Investment S.A. ....	126476
EuroCDP Finances S.A. ....	126457	Newcastle S.A. ....	126477
EuroCDP S.A. ....	126435	Omicron Distribution S.à r.l. ....	126463
Euroheat Group S.A. ....	126447	Omicron Distribution S.à r.l. ....	126467
Europay Luxembourg, Société coopérative .....	126459	Onis Group S.A. ....	126469
European Global Airways S.A. ....	126477	Oxbridge Holding S.A. ....	126473
Finiplom S.A. ....	126471	Parcom Ulysses 1 S.à r.l. ....	126439
Fitzroy Holdings Luxembourg S.à r.l. ....	126473	Pato S.à r.l. ....	126436
Geosite S Sàrl ....	126447	Proinvest S.A. ....	126457
Germalux Investment I Sàrl ....	126459	Redrose International Invest S.A. ....	126435
Gonella S.A. ....	126476	Rodio Sprink-Lux Engineering S.A. ....	126461
INDUSTRI KAPITAL Luxembourg II S.à r.l. ....	126446	Sapiens Tech S.A. ....	126455
Ingenierie-Trading-International S.à r.l. ....	126446	SecureWave ....	126455
ITP Service S.à r.l. ....	126463	Sinaf S.A. ....	126461
Jack (Cologne 20) S. à r.l. ....	126458	SmartStream Acquisitions S.à r.l. ....	126472
Jack (Pencoed) S.à r.l. ....	126434	Sogecar Centre S.A. ....	126464
Koch Chemical Technology Group SCS .....	126465	Sonntag Immobilien GmbH ....	126467
K.R. S.A. ....	126475	Stefan S.A. ....	126475
Kurgan S.A. ....	126475	Stefan S.A. ....	126468
LBREP III Papagayo S.à r.l. ....	126467	T & C International S.A. ....	126466
LogicaCMG Luxembourg S.A. ....	126445	Validus Investments S.A. ....	126444
		Whitebridge Investments S.A. ....	126474
		XML Europe S.A. ....	126470

**Agemina Gest.Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 108.650.

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 25 septembre 2007 que:

- la société A.A.C.O. (ACCOUNTING, AUDITING, CONSULTING & OUTSOURCING) S.à r.l, ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg (RCS Luxembourg B 88.833) a été appelée aux fonctions de Commissaire aux Comptes, en remplacement de Monsieur Claude Weis, Commissaire aux Comptes démissionnaire.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signatures

*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2007126227/58/18.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05304. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070145467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Jack (Pencoed) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 18.560,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 114.138.

Monsieur James Quille demeurant à Suite 1608, Three Pacific Place, No. 1 Queen's Road East, Central, Hong Kong, a démissionné de sa fonction de gérant de la société avec effet au 5 octobre 2007.

Monsieur Neil Richard Jones demeurant à Suite 1608, Three Pacific Place, No.1 Queen's Road East, Central, Hong Kong a été nommé gérant de la société avec effet au 5 octobre 2007 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Neil Richard Jones
- Julie Mossong
- Daniel Harris

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 5 octobre 2007.

J. Mossong

*Gérante*

Référence de publication: 2007126218/3648/22.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ06997. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070145384) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Altice B2B Lux. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.000,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 131.327.

Monsieur Bruno Moineville, gérant de la Société, réside dorénavant 21, chemin de Trembley à CH-1197 Prangins (Suisse)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2007.

*Signature.*

Référence de publication: 2007125797/280/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2007, réf. LSO-CJ01185. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070145479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**MGP Sun S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 120.362.

—  
Monsieur James Quille demeurant à Suite 1608, Three Pacific Place, No.1 Queen's Road East, Central, Hong Kong, a démissionné de sa fonction de gérant de la société avec effet au 5 octobre 2007.

Monsieur Noreddine Mechrir demeurant à 4, Square Edouard VII, 75009 Paris, France, a démissionné de sa fonction de gérant de la société avec effet au 28 septembre 2007.

Monsieur Neil Richard Jones demeurant à Suite 1608, Three Pacific Place, No.1 Queen's Road East, Central, Hong Kong a été nommé gérant de la société avec effet au 5 octobre 2007 pour une durée indéterminée.

Monsieur Cyril Aulagnon demeurant à 4, Square Edouard VII, 75009 Paris, France, a été nommé gérant de la société avec effet au 28 septembre 2007.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Neil Richard Jones
- Julie Mossong
- Alexander Jeffrey
- Ariel Lahmi
- Cyril Aulagnon

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 5 octobre 2007.

J. Mossong  
Gérante

Référence de publication: 2007126217/3648/28.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07027. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Redrose International Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 121.859.

—  
Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 25 septembre 2007 que:

- la société A.A.C.O. (ACCOUNTING, AUDITING, CONSULTING & OUTSOURCING) S.à r.l., ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg (RCS Luxembourg B 88.833) a été appelée aux fonctions de Commissaire aux Comptes, en remplacement de Monsieur Claude Weis, Commissaire aux Comptes démissionnaire.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société  
Signature  
Le domiciliataire

Référence de publication: 2007126229/58/18.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05250. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**EuroCDP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 83.103.

—  
*Extrait des résolutions prises par les associés en date du 5 octobre 2007*

Les associés ont décidé:

de nommer aux fonctions des nouveaux administrateurs de la société, pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2008,

Monsieur J. Bradley Unsworth, né le 10 avril 1959 à Kentville au Canada, demeurant à Pasteurstraat 11,1097 ER Amsterdam en Hollande,

en complément des administrateurs actuellement en fonction à savoir Madame Rita-Rose Gagne, Monsieur Thomas Stephen Haines et Monsieur Kuy Ly Ang.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007126224/2270/20.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07115. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

### **Pato S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 132.653.

#### — STATUTS

L'an deux mille sept, le cinq octobre.

Par-devant Nous Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société de droit panamien WILONA GLOBAL S.A., ayant son siège social à Panama-City, Arango-Orillac Building, 2nd Floor, East 54th Street (Panama), ici représentée par Mademoiselle Annalisa Ciampoli, demeurant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé délivrée à Luxembourg le 4 octobre 2007.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux:

#### **Titre I<sup>er</sup> .- Objet - raison sociale - durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de PATO S.à r.l.

**Art. 3.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat ou de toute autre manière, aussi bien que le transfert par vente, échange ou autrement de titres de toutes sortes, l'emprunt, l'avance de fonds sur prêts ainsi que la gestion et le développement de ses participations.

La société pourra participer à la création et au développement de toute société ou entreprise et pourra leur accorder toute assistance. D'une manière générale, elle pourra prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et exécuter toutes opérations qu'elle jugera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet, sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société est autorisée à ouvrir des filiales ou succursales tant au Grand-Duché qu'à l'étranger.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

#### **Titre II.- Capital social - parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

En cas de décès d'un associé, la société continue entre les héritiers de l'associé unique décédé ou entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé. La société ne reconnaît cependant qu'un seul propriétaire par part sociale et les héritiers devront désigner l'un d'eux pour les représenter au regard de la société, à moins que les associés ne fassent usage du droit de préemption prévu à l'article 7 ci-avant. Toutefois, si un seul des héritiers est déjà associé personnellement, il est de plein droit ce mandataire.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

### **Titre III.- Administration et gérance**

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance.

Dans les rapports avec les tiers les gérants auront tous pouvoirs pour agir au nom de la société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la loi ou les présents statuts seront de compétence du gérant ou du conseil de gérance.

En cas de gérance unique la société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants par la signature conjointe de deux gérants.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité, de gérants, les résolutions, du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 13.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 16.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 17.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

#### **Titre IV.- Dissolution - liquidation**

**Art. 19.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

#### **Titre V.- Dispositions générales**

**Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

##### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2007.

##### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les parts sociales comme suit:

WILONA GLOBAL S.A., prénommée, douze mille cinq cents parts sociales

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

##### *Déclaration*

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

2.- L'assemblée désigne comme gérants de la société:

a) Monsieur Riccardo Moraldi, né à Milan le 13 mai 1966 et demeurant professionnellement à L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie;

b) Monsieur Michele Canepa, né à Genes (Italie) le 23 novembre 1972, demeurant professionnellement à L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

3.- La société est engagée par la signature conjointe de deux gérants.

##### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, à environ mille cinq cents euros (€ 1.500,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg. Date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Ciampoli, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007. LAC/2007/31011. — Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007126335/5770/141.

(070145960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Parcom Ulysses 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 132.667.

—  
STATUTES

In the year two thousand seven, on the fourth of October.

Before the undersigned Maître Martine Schaeffer, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

PARCOM BUY OUT FUND II B.V., a company incorporated under the laws of the Netherlands, having its registered office at Olympia 4 -c, 1213 NT Hilversum, the Netherlands, recorded with the Register of the Chamber of Commerce of Gooi en England under the number 32123585, here represented by Ms Frédérique Davister, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on October 3, 2007.

The said proxy, initialed ne varietur by the appearing party and the notary, will remain attached to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacities, has required the officiating notary to document the deed of incorporation of a société à responsabilité limitée which he deems to incorporate and the articles of incorporation of which shall be as follows:

**A. Purpose - duration - name - registered office**

**Art. 1.** There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a société à responsabilité limitée (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, as well as by these articles of incorporation.

**Art. 2.** The purpose of the Company is the holding of interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans, grant security in favour of or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further act as a general or limited member with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar entities.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out all operations which may be useful or necessary to the accomplishment of its purposes or which are related directly or indirectly to its purpose.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited duration.

**Art. 4.** The Company will be incorporated under the name of PARCOM ULYSSES 1 S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Within the same borough, the registered office may be transferred through resolution of the manager or the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad through resolution of the manager or the board of managers.

**B. Share capital - shares**

**Art. 6.** The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

**Art. 7.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least. The existing shareholders shall have a preferential subscription right in proportion to the number of shares held by each of them in case of contribution in cash.

**Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

**Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the

share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

### C. Management

**Art. 11.** The Company is managed by one or several managers, who do not need to be shareholders.

The managers are appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause.

In case of sole manager, the Company will be bound by the sole signature of the manager, and in case of several managers, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of any two managers or by the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of managers.

**Art. 12.** In case of several managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the shareholders.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of managers, but in his absence, the shareholders or the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by electronic mail (without electronic signature), except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by electronic mail or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by electronic mail (without electronic signature) or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, video-conference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by electronic mail or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

**Art. 13.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two managers.

**Art. 14.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the company.

**Art. 15.** The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

### D. Decisions of the sole shareholder - collective decisions of the shareholders

**Art. 16.** Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

**Art. 17.** Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

**Art. 18.** If the Company has only one shareholder, such sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

### E. Financial year - annual accounts - distribution of profits

**Art. 19.** The Company's year commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.

**Art. 20.** Each year on the last day of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 21.** Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

The board of managers is authorised to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient.

The share premium is freely distributable to the shareholders by the shareholders' meeting or by the board of managers.

### F. Dissolution - liquidation

**Art. 22.** In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities.

The surplus, after payment of the liabilities, shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

**Art. 23.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

#### *Subscription and payment*

All of the twelve thousand five hundred (12,500) shares have been subscribed by PARCOM BUY OUT FUND II B.V., aforementioned.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Transitional provisions*

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on the last day of December 2008.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand euro (EUR 2,000.-).

#### *Resolutions*

Immediately after the incorporation of the Company, PARCOM BUY OUT FUND II B.V., representing the entirety of the subscribed capital has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.
2. The sole shareholder resolves to elect as manager of the company for an indefinite period:

- LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à.r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, and recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under Section B, number 79709.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above-appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le quatre octobre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

PARCOM BUY OUT FUND II B.V., une société constituée selon les lois des Pays-Bas, avec siège social à Olympia 4 -c, 1213 NT Hilversum, Pays-Bas, enregistrée auprès du registre de la chambre de commerce Gooi en England sous le numéro 32123585, Ici représentée par Mlle Frédérique Davister, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 3 octobre 2007.

La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

#### **A. Objet - durée - dénomination - siège**

**Art. 1.** Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts, accorder des sûretés en faveur de ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La société peut également agir comme associé commandité ou commanditaire, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés ou associations en commandite ou autres structures sociétaires similaires.

La société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes les opérations qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La Société est constituée sous le nom de PARCOM ULYSSES 1 S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le siège social pourra être transféré par décision du gérant ou du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays par décision du gérant ou du conseil de gérance.

#### **B. Capital social - parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1,-).

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représente leurs parts sociales en cas de contribution en numéraire.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

#### **C. Gérance**

**Art. 11.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat. Ils sont librement révocables à tout moment et sans cause.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant et en cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux gérants ou par la (les) autre(s) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance.

**Art. 12.** En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées des associés.

Le conseil de gérance se réunira sur la convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées des associés et les réunions du conseil de gérance; en son absence, les associés ou le conseil de gérance pourront désigner à la majorité des personnes présentes un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de telles réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion par courrier électronique, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par courrier électronique, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par courrier électronique ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, visio-conférence ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par courrier électronique, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 13.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants.

**Art. 14.** Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 15.** Les gérants ne contractent, à raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

#### **D. Décisions de l'associé unique - décisions collectives des associés**

**Art. 16.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 17.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 18.** Si la Société n'a qu'un seul associé, cet associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### **E. Année sociale - bilan - répartition des bénéfices**

**Art. 19.** L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.

**Art. 20.** Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

**Art. 21.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Le conseil de gérance est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles.

La prime d'émission est librement distribuable aux associés par l'assemblée générale des associés ou par le conseil de gérance.

## F. Dissolution - liquidation

**Art. 22.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

**Art. 23.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

### *Souscription et libération*

L'intégralité des douze mille cinq cents (12.500) parts sociales a été souscrite par PARCOM BUY OUT FUND II B.V., préqualifiée.

Les actions ainsi souscrites sont entièrement libérées, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

### *Provisions transitoires*

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le dernier jour du mois de décembre 2008.

### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

### *Résolutions*

Et aussitôt, PARCOM BUY OUT FUND II B.V., représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi à 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.
2. L'associé unique décide d'élire la société suivante en tant que gérant de la société pour une durée indéterminée:
  - LUX BUSINESS MANAGEMENT S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, constituée sous les lois du Grand-Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, et enregistré auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 79.709.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, de dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant du comparant, ce dernier a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Davister, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007. LAC/2007/30993. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007126333/5770/310.

(070146108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

## **Validus Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 112.495.

### *Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 8 octobre 2007*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président;
- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg;

- Monsieur Johann Schallert, Magister der Sozial- und Wirtschaftswissenschaften, demeurant au 37, Oferstweg, 6714 Nüziders, Autriche.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125933/534/23.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04731. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**LogicaCMG Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 1.330.000,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 7, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 35.212.

*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration de la société le 3 septembre 2007*

Il résulte des résolutions prises par le conseil d'administration de la Société en date du 3 septembre 2007 que, suite à la démission de Monsieur Thierry Siouffi le 22 août 2007 de son mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué de la Société, le conseil d'administration de la Société a confié la gestion journalière de la Société à Monsieur Jacques Vinet et l'a nommé avec effet au 22 août 2007 nouvel administrateur-délégué de la Société.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société le 3 septembre 2007*

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 3 septembre 2007 que Monsieur Jean-Luc Mermoz, né le 5 janvier 1956 à Saint-Jean de Maurienne (France) et demeurant à F-69300 Caluire, 3 impasse Claude Dumont (France) et Monsieur Laurent Fevre, né le 6 juillet 1965 à Baudignécourt (France) et demeurant à F-67400 Illkirch, 6, rue des Marguerites (France) ont été nommés administrateurs de la Société avec effet au 22 août 2007 et jusqu'à la tenue de l'assemblée ordinaire approuvant les comptes annuels de 2011 qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125798/280/23.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2007, réf. LSO-CJ01180. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**E.M.I. European Mechanical Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 87.024.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 15 octobre 2007*

*Résolutions*

L'assemblée ratifie la cooptation de Madame Sandrine Cecala et de Monsieur Fabrice Rota décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 26 septembre 2006, en remplacement de M. Luca Lazzati et Mme Candice de Boni, démissionnaire.

Les mandats de tous les administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2007 comme suit:

*Conseil d'administration:*

MM. Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Dominique Audia, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Luca Antognoni, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724, administrateur;

Mmes Sandrine Cecala, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Manuela D'Amore, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

Comco SA, 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

*Banque domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2007125799/24/31.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06484. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070145455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Ingenierie-Trading-International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 103.047.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée INGENIERIE-TRADING-INTERNATIONAL S.à r.l., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 103.047, tenue en date du 21 juin 2007:

1) que la démission de Monsieur Franck Olivier Bouillart comme gérant est acceptée;

2) que Monsieur Roland Pierre Bouillart, ingénieur C.N.A.M. diplômé, né à Erlenbach, (Allemagne), le 18 janvier 1946, demeurant à F-91600 Savigny, 16, rue des Primevères, (France), est nommé à la fonction de gérant, pour une durée indéterminée, avec pouvoir d'engager valablement la société en toutes circonstances par sa signature individuelle.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Pour avis sincère et conforme

*Pour la société*

R. P. Bouillart

*Gérant*

Référence de publication: 2007125793/231/23.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06629. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070145090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**INDUSTRI KAPITAL Luxembourg II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 122.621.

Following a transfer of shares by private agreement with effect on September 26, 2007 the share capital of the company INDUSTRI KAPITAL LUXEMBOURG II S.à r.l. is composed in this way:

	Parts sociales
INDUSTRI KAPITAL LUXEMBOURG S.à r.l. ....	125
Total .....	125

For mention in order to be publish at the Memorial, Recueil Special des Sociétés et Associations.

For true copy

**Suit la traduction française de ce qui précède:**

Suite à une cession de parts sociales sous seing privé avec effet au 26 septembre 2007, le capital de la société INDUSTRI KAPITAL LUXEMBOURG II S.à r.l. se répartit de la manière suivante:

	Parts sociales
INDUSTRI KAPITAL LUXEMBOURG S.à r.l. ....	125
Total .....	125

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 septembre 2007.

Certifié sincère et conforme

INDUSTRI KAPITAL LUXEMBOURG II S.à r.l.

Signature / Signature

Gérant

Référence de publication: 2007126414/795/31.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03301. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070146093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Geosite S Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 127.718.

*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 9 octobre 2007*

1) L'assemblée générale a décidé d'augmenter le nombre de gérants de un à trois.

2) L'assemblée générale a décidé de nommer:

- Monsieur Pii Ketvel, directeur de sociétés, né à Helsinki (Finlande), le 4 juin 1968, demeurant professionnellement à L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais, comme gérant supplémentaire de la Société,

- Monsieur Michel Chidiac, chartered investment Surveyor, né à Beyrouth (Liban) le 29 juin 1966, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal, comme gérant supplémentaire de la Société,

avec effet au 9 octobre 2007, pour une période prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes clos au 31 décembre 2007.

Il en résulte que le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

1. Monsieur Stephen Lawrence (gérant),

2. Monsieur Pii Ketvel (gérant),

3. Monsieur Michel Chidiac (gérant).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125796/280/25.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04767. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070145480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Euroheat Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 123.712.

In the year two thousand and seven, on the thirty-first of August.

Before us Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of EUROHEAT GROUP S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), having its registered office in L-2346 Luxembourg, 20, Carré Bonn, rue de la Poste, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 123.712, incorporated by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary public residing in Mersch, on December 20, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company).

The meeting is chaired by Camille Valentin, jurist, with professional address in L-2540 Luxembourg, 14, rue Edward Steichen.

The President appointed as Secretary, Corinne Petit, private employee, with professional address in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The present extraordinary general meeting elected as Scrutineer Raymond Thill, maître en droit, with professional address in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The bureau formed, the President declared and requested the notary to state that:

I.- The shareholder present or represented and the number of shares held by it are indicated on an attendance list. This list and the proxy, after having been signed by the appearing parties and the notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

II.- This attendance list shows that the 15,500 (fifteen thousand five hundred) shares, representing the entire share capital are represented at the present extraordinary general meeting (the Meeting) so that the Meeting can validly decide on all the issues of the agenda which are known to the shareholders.

III.- The agenda of the Meeting is the following:

1. waiver of the convening notices;
2. acknowledgement of the report established by ACCOUNTING, AUDITING, CONSULTING, OUTSOURCING Sàrl (AACO Sàrl), an independant auditor in Luxembourg (réviseur d'entreprises), dated August 31st, 2007;
3. increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of nine hundred sixty-nine thousand euro (EUR 969,000.-) by a contribution in kind consisting of:
  - all the shares in EUROHEAT sp. z o.o., a limited liability company registered and existing under the laws of Poland and whose registered seat is at ul. Wladyslawa IV 43, 81-395 Gdynia (with registration number KRS 0000171202) (EUROHEAT);
  - all the shares in EUROHEAT OOO, a limited liability company registered and existing under the laws of Russia and whose registered seat is at Staroalekseevskaya st. 21-11, off.269, 129626 Moscow (with registration number 1047796562967) (EUROHEAT OOO);
  - 2200 out of 2203 shares in EUROHEAT HQ sp. z o.o., a limited liability company registered and existing under the laws of Poland and whose registered seat is at ul. Szkolna 24, Suchy Dwòr, 81-198 Kosakowo (with registration number KRS 0000144190) (EUROHEAT HQ);
  - all the shares in EUROHEAT UAB, a limited liability company registered and existing under the laws of Lithuania and whose registered seat is at Draugystes 19, Kaunas (with registration number 300051909) (EUROHEAT UAB);
  - all the shares in EUROHEAT TOW., a limited liability company registered and existing under the laws of Ukraine and whose registered seat is at M. Raskova 17 office 20, 02002 Kiev (with registration number 33345782) (EUROHEAT TOW); and
  - all the shares in EUROHEAT B.V., a limited liability company registered and existing under the laws of Netherlands and whose registered seat is at Beechavenue 54-80 Poortgeb, 1119 PW Schiphol-Rijk (with registration number 34081209) (EUROHEAT B.V.);

4. amendment of articles 5.1 and 5.2, of the articles of association of the Company to reflect the above resolution; and
5. miscellaneous.

These facts having been exposed and recognized as true by the Meeting, the shareholder, duly represented, unanimously decide on the following:

#### *First resolution*

The Meeting resolves to waive the convening notices, the shareholder of the Company considering themselves as duly convened and having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

#### *Second resolution*

The Meeting acknowledges the report of the independent auditor in Luxembourg (réviseur d'entreprises) dated August 31st, 2007.

#### *Third resolution*

The Meeting resolves to increase the subscribed capital of the Company by an amount of nine hundred sixty-nine thousand euro (EUR 969,000.-) to bring it from its present amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000) to an amount of one million euro (EUR 1,000,000.-) by the issue of four hundred eighty-four thousand and five hundred (484,500) shares with a par value of two euro (EUR 2.-) each so as to raise the number of shares from fifteen thousand five hundred (15,500) to five hundred thousand (500,000); those shares having the same rights and obligations as the existing shares.

#### *Subscription - Payment*

The four hundred eighty-four thousand and five hundred (484,500) new shares issued by the Company are subscribed as follow:

- 1) HTS CAP S.A., a public limited liability company, established under the laws of Luxembourg and having its registered office at 20, Carré Bonn, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce

and Companies under number B 85.702 (HTS CAP S.A), declares to subscribe nine hundred sixty-eight thousand and four hundred (484,200.-) new shares, as set forth in the preceding resolution, and to pay them up in full by a contribution in kind of:

All the shares in the share capital of EUROHEAT, EUROHEAT OOO, EUROHEAT UAB and EUROHEAT TOW. This contribution in kind of shares is allocated as follow: (i) an amount of nine hundred sixty-eight thousand and four hundred euro (EUR 968,400.-) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company and (ii) an amount of eighty-two thousand three hundred and eighty-seven euro (EUR 82,387.-) is to be allocated to the share premium account of the Company.

2) HTS CAP FOUNDATION, C/O WALPART TRUST REGISTERED, Zollstrasse 9, 9490 Vaduz, registered under number FL - 002.215.874-1 (HTS CAP FOUNDATION), declares to subscribe for the one hundred (100) shares, as set forth in the preceding resolution, and to pay them up in full by a contribution in kind of:

2.200 out of 2.203 shares in the share capital of EUROHEAT HQ. This contribution in kind of shares is allocated as follow: (i) an amount of two hundred euro (EUR 200.-) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company and (ii) an amount of six million two hundred and sixty thousand and thirty-six euro (EUR 6,260,036.-) is to be allocated to the share premium account of the Company.

3) Tadeusz Kazimierz Siek, resident of Poland, at ul. Słonecznikowa 2, 81-198 Kosakowo, Poland (Tadeusz Siek), declares to subscribe for the one hundred (100) shares, as set forth in the preceding resolution, and to pay them up in full by a contribution in kind of:

50% shares in the share capital of EUROHEAT B.V.. This contribution in kind of shares is allocated as follow: (i) an amount of two hundred euro (EUR 200.-) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company and (ii) an amount of two hundred and fifty-seven thousand eight hundred and forty-six euro (EUR 257,846.-) is to be allocated to the share premium account of the Company.

4) Sylwia Eliza Siek, resident of Poland, at ul. Słonecznikowa 2, 81-198 Kosakowo, Poland Sylwia Siek, declares to subscribe for the one hundred (100) shares, as set forth in the preceding resolution, and to pay them up in full by a contribution in kind of:

50% shares in the share capital of EUROHEAT B.V.. This contribution in kind of shares is allocated as follow: (i) an amount of two hundred euro (EUR 200.-) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company and (ii) an amount of two hundred and fifty-seven thousand eight hundred and forty-six euro (EUR 257,846.-) is to be allocated to the share premium account of the Company.

HTS CAP FOUNDATION, HTS CAP S.A, Taddeusz Siek, Sylwia Siek, collectively referred as to the subscriber (the Subscribers), are all represented by Camille Valentin, jurist, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal in Luxembourg, Poland and Lichtenstein on 23rd and 24th of August, 2007.

The said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Pursuant to articles 26-1 and 32-1 (5) of the August 10, 1915 Luxembourg law on commercial companies, the shares contributed in kind have been the subject of a report prepared by ACCOUNTING, AUDITING, CONSULTING, OUT-SOURCING Sàrl (AACO Sàrl), Réviseur d'entreprises, dated August 31st, 2007 which concludes as follows:

«Sur la base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, il n'y a rien qui nous est apparu pouvant indiquer que la valeur de l'apport en nature ne correspondrait pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre.»

(On the basis of the verifications as described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind is not at least equal to the number and nominal value of the shares to be issued.)

The auditor's report, after having been signed ne varietur by the Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be registered with it.

#### *Declaration*

The HTS CAP S.A. declares that:

1. is the owner of the shares of EUROHEAT, EUROHEAT OOO, EUROHEAT UAB and EUROHEAT TOW;
2. has the power to dispose of the shares of EUROHEAT, EUROHEAT OOO, EUROHEAT UAB, and EUROHEAT TOW;
3. the shares of EUROHEAT, EUROHEAT OOO, EUROHEAT UAB and EUROHEAT TOW are neither encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct thereon and the shares are not subject to any attachment;
4. there exists no pre-emption rights nor any other rights pursuant to which any person may request that the shares EUROHEAT, EUROHEAT OOO, EUROHEAT UAB and EUROHEAT TOW be transferred to it;
5. the shares of EUROHEAT, EUROHEAT OOO, EUROHEAT UAB EUROHEAT and TOW are freely transferable; and
6. all formalities required, whether in Luxembourg, in relation to the contribution in kind of the shares of EUROHEAT, EUROHEAT OOO, EUROHEAT UAB and EUROHEAT TOW to the share capital of the Company, have been effected

or will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed enacted in Luxembourg to document this contribution in kind.

The HTS CAP FOUNDATION declares that:

1. is the owner of the shares of EUROHEAT HQ;
2. has the power to dispose of the shares of EUROHEAT HQ;
3. the shares of EUROHEAT HQ are neither encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct thereon and the shares are not subject to any attachment;
4. there exists no pre-emption rights nor any other rights pursuant to which any person may request that the shares EUROHEAT HQ be transferred to it;
5. the shares of EUROHEAT HQ are freely transferable; and
6. all formalities required, whether in Luxembourg, in relation to the contribution in kind of the shares of EUROHEAT HQ to the share capital of the Company, have been effected or will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed enacted in Luxembourg to document this contribution in kind.

Taddeusz Siek declares that:

1. is the owner of the shares of EUROHEAT B.V.;
2. has the power to dispose of the shares of EUROHEAT B.V.;
3. the shares of EUROHEAT B.V. are neither encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct thereon and the shares are not subject to any attachment;
4. there exists no pre-emption rights nor any other rights pursuant to which any person may request that the shares EUROHEAT B.V. be transferred to it;
5. the shares of EUROHEAT B.V. are freely transferable; and
6. all formalities required, whether in Luxembourg, in relation to the contribution in kind of the shares of EUROHEAT B.V. to the share capital of the Company, have been effected or will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed enacted in Luxembourg to document this contribution in kind.

Sylwia Siek declares that:

1. is the owner of the shares of EUROHEAT B.V.;
2. has the power to dispose of the shares of EUROHEAT B.V.;
3. the shares of EUROHEAT B.V. are neither encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct thereon and the shares are not subject to any attachment;
4. there exists no pre-emption rights nor any other rights pursuant to which any person may request that the shares EUROHEAT B.V. be transferred to it;
5. the shares of EUROHEAT B.V. are freely transferable; and
6. all formalities required, whether in Luxembourg, in relation to the contribution in kind of the shares of EUROHEAT B.V. to the share capital of the Company, have been effected or will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed enacted in Luxembourg to document this contribution in kind.

#### *Fourth resolution*

Thereupon, the Meeting having acknowledged the waiver by the existing shareholders of their preferential subscription rights, decides to accept the said subscriptions and payments by the Subscribers and resolves to allot the shares to the said Subscribers as indicated hereabove.

As a consequence, the Meeting resolves to grant a special power of attorney to any directors of the Company and to any employee of CITCO (LUXEMBOURG) S.A. in Luxembourg, acting individually, with full power of substitution, in order to register in the shareholders' register of the Company, the issue and allotment of the new shares issued by the Company to the Subscribers.

#### *Fifth resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the Meeting resolves to amend articles 5.1 and 5.2 of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows:

«Article 5.1. The corporate capital is set at one million euro (EUR 1,000,000.-), represented by five hundred thousand (500,000) shares with a nominal value of two euro (EUR 2.-) each.

5.2 In addition to the issued share capital, the authorised but non issued capital is set at one million euro (EUR 1,000,000.-) divided in five hundred thousand (500,000.-) shares having a par value of two euro (EUR 2.-) each.»

#### *Capital duty*

To the extent the Company acquires shares issued by several companies incorporated in the European Union which represent more than 65% of the share capital of the relevant company (in specie 100%), the Company refers to article 4-2 of the law dated 29 December 1971, which provides for capital duty exemption. For the remaining contribution, 1% capital duty over the value of such remaining is due.

*Estimated costs*

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately four thousand euro (EUR 4,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith, that on the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le trente et un août.

Par-devant, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenu une assemblée extraordinaire des actionnaires de la société EUROHEAT GROUP S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20, Carré Bonn, rue de la poste, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.712, constituée par un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, le 20 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

L'Assemblée est présidée par Camille Valentin, juriste, dont l'adresse professionnelle est à L-2540 Luxembourg, 14, rue Edward Steichen.

Le Président désigne comme Secrétaire, Corinne Petit, private employee, dont l'adresse professionnelle est à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

L'Assemblée des actionnaires désigne comme Scrutateur Raymond Thill, maître en droit, dont l'adresse professionnelle est à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Le bureau de l'assemblée ayant été constitué, le Président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence et les procurations, après avoir été signées par les parties comparantes et le notaire, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

II.- Cette liste de présence montre que les quinze mille cinq cents (15.500) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont représentées à cette assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) et l'Assemblée peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour qui est connu des actionnaires.

III.- L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. renonciation aux formalités de convocation;
2. Constatation du rapport établi par ACCOUNTING, AUDITING, CONSULTING, OUTSOURCING Sàrl (AAO Sàrl), réviseur d'entreprises luxembourgeois, daté du 31 août 2007;
3. augmentation du capital social souscrit de la Société par un montant de un million neuf cent soixante-neuf mille (EUR 969.000.-) par un apport en nature consistant à:
  - 2200 à 2203 parts sociales de EUROHEAT HQ sp. z o.o., une société à responsabilité limitée, immatriculée et existante sous le droit polonais dont le siège social est à ul. Szkolna 24, Suchy Dwór, 81-198 Kosakowo et sous le numéro d'immatriculation KRS 0000144190 (EUROHEAT HQ);
  - toutes les parts sociales de EUROHEAT OOO, une société à responsabilité limitée, immatriculée et existante sous le droit russe dont le siège social est Staroalekseevskaya st. 21-11, off. 269, 129626 Moscow et sous le numéro d'immatriculation 1047796562967 (EUROHEAT OOO);
  - toutes les parts sociales de EUROHEAT sp. z o.o, une société à responsabilité limitée, immatriculée et existante sous le droit polonais dont le siège social est à ul. Wladyslawa IV 43, 81-395 Gdynia et sous le numéro d'immatriculation KRS 0000171202 (EUROHEAT);
  - toutes les parts sociales de EUROHEAT UAB, une société à responsabilité limitée, immatriculée et existante sous le droit Lithuanien dont le siège social est à Draugystes 19, Kaunas et sous le numéro d'immatriculation 300051909 (EUROHEAT UAB);
  - toutes les parts sociales de EUROHEAT TOW., une société à responsabilité limitée, immatriculée et existante sous le droit ukrainien dont le siège social est à M. Raskova 17 office 20, 02002 Kiev et sous le numéro d'immatriculation 33345782 (EUROHEAT TOW); et
  - toutes les parts sociales de EUROHEAT B.V, une société à responsabilité limitée, immatriculée et existante sous le droit netherlandais dont le siège social est à Beechavenue 54-80 Poortgeb, 1119 PW Schiphol-Rijk et sous le numéro d'immatriculation 34081209 (EUROHEAT B.V);

4. modification de des articles 5.1 et 5.2 des statuts de la Société afin de prendre en compte les résolutions ci-dessus mentionnées; et

5. divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, les actionnaires, dûment représentés, décident ce qui suit à l'unanimité:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de renoncer à toutes les convocations préalables, dans la mesure où les actionnaires ont été régulièrement convoqués et ont une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée prend acte du rapport du réviseur d'entreprises daté du 31 août 2007.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital souscrit de la Société d'un montant de neuf cent soixante-neuf mille euros (EUR 969.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) un montant de un millions d'euros (EUR 1.000.000,-) par l'émission de neuf cent quatre-vingt-quatre mille cinq cents (484.500) nouvelles actions ayant chacune une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) et ainsi d'augmenter le nombre d'actions de quinze mille cinq cents (15.500) à cinq cent mille (500.000,-); ces actions ayant les mêmes droits et obligations que les actions déjà existantes.

*Souscription - Paiement*

Les neuf cent quatre-vingt-quatre mille cinq cents (484.500) nouvelles actions émises par la Société ont été souscrites de la façon suivante:

1) HTS CAP S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20, Carré Bonn, rue de la poste, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85.702 (HTS CAP S.A.) déclare souscrire les quatre cent quatre-vingt-quatre mille deux cents (484.200) nouvelles actions, comme indiqué dans la résolution précédente, et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en:

toutes les actions du capital social de EUROHEAT, EUROHEAT OOO, EUROHEAT UAB et EUROHEAT TOW. L'apport en nature des actions de EUROHEAT, EUROHEAT OOO, EUROHEAT UAB et EUROHEAT TOW est affecté comme suit: (i) pour un montant de neuf cent soixante-huit mille quatre cents euros (EUR 968.400,-) au capital social de la Société et (ii) pour un montant de quatre-vingt-deux mille trois cent quatre-vingt-sept euros (EUR 82.387,-) au compte prime d'émission de la société.

2) HTS CAP FOUNDATION, C/O WalPart TRUST REGISTERED, Zollstrasse 9, 9490 Vaduz, registered under number FL - 002.215.874-1 (HTS CAP Foundation), déclare souscrire les cents (100) nouvelles actions, comme indiqué dans la résolution précédente, et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en:

les 2.200 à 2.203 actions de EUROHEAT HQ. L'apport en nature des actions de EUROHEAT HQ est affecté comme suit: (i) pour un montant de deux cents euros (EUR 200,-) au capital social de la Société et (ii) pour un montant de six millions deux cent soixante mille et trente-six euros (EUR 6.260.036,-) au compte prime d'émission de la société.

3) Tadeusz Kazimierz Siek, résident en Pologne, à l'adresse Słonecznikowa 2, 81-198 Kosakowo, Pologne, déclare souscrire cents (100) actions, comme indiqué dans la résolution précédente, et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en:

cinquante pourcent (50%) des actions de EUROHEAT B.V.. L'apport en nature des actions de EUROHEAT B.V est affecté comme suit: (i) pour un montant de deux cents euros (EUR 200,-) au capital social de la Société et (ii) pour un montant de deux cent cinquante-sept mille huit cent quarante-six euros (EUR 257.846,-) au compte prime d'émission de la société.

4) Sylwia Eliza Siek, résident en Pologne, à l'adresse Sonecznikowa 2, 81-198 Kosakowo, Pologne, déclare souscrire cents (100) actions, comme indiqué dans la résolution précédente, et les libérer intégralement par un apport en nature consistant en:

cinquante pourcent (50%) des actions de EUROHEAT B.V.. L'apport en nature des actions de EUROHEAT B.V est affecté comme suit: (i) pour un montant de deux cents euros (EUR 200,-) au capital social de la Société et (ii) pour un montant de deux cent cinquante-sept mille huit cent quarante-six euros (EUR 257.846,-) au compte prime d'émission de la société.

HTS CAP S.A., HTS CAP, Tadeusz Siek, Sylwia Siek, collectivement dénommés les souscripteurs (les Souscripteurs) sont dûment représentés par Camille Valentin, juriste, dont l'adresse professionnelle est L-2540 Luxembourg, 14, rue Edward Steichen, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé donné à Luxembourg, Pologne et au Lichtenstein les 23 et 24 août 2007.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire représentant les parties comparantes et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1 (5) de la loi luxembourgeoise sur les Sociétés Commerciales du 10 août 1915, la contribution des actions a fait l'objet d'un rapport préparé par ACCOUNTING, AUDITING, CONSULTING, OUT-SOURCING Sàrl (AACO Sàrl), Réviseurs d'entreprises, en date du 31 août 2007 concluant comme suit:

«Sur la base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, il n'y a rien qui nous est apparu pouvant indiquer que la valeur de l'apport en nature ne correspondrait pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre et à la prime d'émission correspondante»

Ledit rapport d'audit, signé ne varietur par l'Actionnaire et le notaire, demeurera annexé aux présentes et sera soumis à la formalité de l'enregistrement avec ces dernières.

#### *Déclaration*

HTS CAP FOUNDATION déclare que:

1. il est le propriétaire des actions de EUROHEAT HQ;
2. il a le pouvoir de disposer des actions de EUROHEAT HQ;
3. les actions de EUROHEAT HQ ne sont pas grevées par un gage ou un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un quelconque gage ou usufruit sur ces actions, et ces actions ne font pas l'objet d'une saisie;
4. il n'existe aucun droit de préemption ni aucun droit en vertu duquel un tiers pourrait exiger que les actions de EUROHEAT HQ lui soient transférées;
5. les actions de EUROHEAT HQ sont librement cessibles; et
6. toutes les formalités exigées, au Luxembourg, en relation avec l'apport en nature des actions de EUROHEAT HQ au capital social de la Société, ont été effectuées ou seront effectuées dès réception d'une copie certifiée conforme de l'acte notarié dressé à Luxembourg, et documentant ledit apport en nature.

HTS CAP S.A. déclare que:

1. il est le propriétaire des actions de EUROHEAT, EUROHEAT OOO, EUROHEAT UAB et EUROHEAT TOW;
2. il a le pouvoir de disposer des actions de EUROHEAT, EUROHEAT OOO, EUROHEAT UAB et EUROHEAT TOW;
3. les actions de EUROHEAT, EUROHEAT OOO, EUROHEAT UAB et EUROHEAT TOW ne sont pas grevées par un gage ou un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un quelconque gage ou usufruit sur ces actions, et ces actions ne font pas l'objet d'une saisie;
4. il n'existe aucun droit de préemption ni aucun droit en vertu duquel un tiers pourrait exiger que les actions de EUROHEAT, EUROHEAT OOO, EUROHEAT UAB and EUROHEAT TOW lui soient transférées;
5. les actions de EUROHEAT, EUROHEAT OOO, EUROHEAT UAB et EUROHEAT TOW sont librement cessibles; et
6. toutes les formalités exigées, au Luxembourg, en relation avec l'apport en nature des actions de EUROHEAT, EUROHEAT OOO, EUROHEAT UAB et EUROHEAT TOW au capital social de la Société, ont été effectuées ou seront effectuées dès réception d'une copie certifiée conforme de l'acte notarié dressé à Luxembourg, et documentant ledit apport en nature.

Tadeusz Siek déclare que:

1. il est le propriétaire des actions de EUROHEAT B.V.;
2. il a le pouvoir de disposer des actions de EUROHEAT B.V.;
3. les actions de EUROHEAT B.V. ne sont pas grevées par un gage ou un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un quelconque gage ou usufruit sur ces actions, et ces actions ne font pas l'objet d'une saisie;
4. il n'existe aucun droit de préemption ni aucun droit en vertu duquel un tiers pourrait exiger que les actions de EUROHEAT B.V. lui soient transférées;
5. les actions de EUROHEAT B.V. sont librement cessibles; et
6. toutes les formalités exigées, au Luxembourg, en relation avec l'apport en nature des actions de EUROHEAT B.V. au capital social de la Société, ont été effectuées ou seront effectuées dès réception d'une copie certifiée conforme de l'acte notarié dressé à Luxembourg, et documentant ledit apport en nature.

Sylwia Siek déclare que:

1. elle est le propriétaire des actions de EUROHEAT B.V.;
2. elle a le pouvoir de disposer des actions de EUROHEAT B.V.;
3. les actions de EUROHEAT B.V. ne sont pas grevées par un gage ou un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un quelconque gage ou usufruit sur ces actions, et ces actions ne font pas l'objet d'une saisie;
4. il n'existe aucun droit de préemption ni aucun droit en vertu duquel un tiers pourrait exiger que les actions de EUROHEAT B.V. lui soient transférées;
5. les actions de EUROHEAT B.V. sont librement cessibles; et
6. toutes les formalités exigées, au Luxembourg, en relation avec l'apport en nature des actions de EUROHEAT B.V. au capital social de la Société, ont été effectuées ou seront effectuées dès réception d'une copie certifiée conforme de l'acte notarié dressé à Luxembourg, et documentant ledit apport en nature.

#### Quatrième résolution

L'Assemblée, après avoir pris connaissance de la renonciation par les actionnaires existants à leurs droits de souscription préférentiels décide d'accepter lesdites souscriptions et paiements par les Souscripteurs décide d'attribuer les nouvelles actions aux dits Souscripteurs comme indiqué ci-dessus.

En conséquence, l'Assemblée décide de donner un pouvoir spécial à tout administrateur de la Société ou tout employé de CITCO (LUXEMBOURG) S.A. à Luxembourg, agissant individuellement avec tout pouvoir de substitution, afin d'enregistrer dans le registre des actionnaires de la Société l'émission et l'attribution des nouvelles actions émises par la Société aux Souscripteurs.

#### Cinquième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'Assemblée décide de modifier les articles 5.1 et 5.2 des statuts de la Société qui se liront désormais de la façon suivante:

«Article 5.1. Le capital social est fixé à un million d'euros (EUR 1.000.000,-) divisé en cinq cent mille (500.000) actions d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune.

5.2 Outre le capital souscrit, le capital autorisé mais non souscrit est fixé à un million d'euros (EUR 1.000.000,-) subdivisé en cinq cent mille (500.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur de deux euros (EUR 2,-) chacune.»

#### Droit d'apport

Etant donné que la Société acquiert des parts sociales émises par plusieurs sociétés établies dans l'Union européenne qui représentent plus de 65% du capital social de cette sociétés (in specie 100%), la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit l'exonération du droit d'apport. Concernant les autres sociétés apportées un droit d'apport de 1% sera dû.

#### Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui seront mis à sa charge en raison de cette assemblée générale extraordinaire, s'élèvent à environ quatre mille euros (EUR 4.000,-).

Le notaire instrumentaire qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Valentin, C. Petit, R. Thill, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2007. LAC/2007/25757. — Reçu 3.602,49 euros.

Le Receveur ff. (signé): R. Jungers.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007126337/5770/389.

(070146010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

#### **Aurore Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 113.321.

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 25 septembre 2007 que:

- la société A.A.C.O. (ACCOUNTING, AUDITING, CONSULTING & OUTSOURCING) S.à r.l., ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg (RCS Luxembourg B 88.833) a été appelée aux fonctions de Commissaire aux Comptes, en remplacement de Monsieur Claude Weis, Commissaire aux Comptes démissionnaire.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société  
Signature  
Le domiciliataire

Référence de publication: 2007126231/58/18.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05291. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Sapiens Tech S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 90.774.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2007*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- Monsieur Philippe Gonze, demeurant au 12, rue de la Bruyère, B-1428 Lillois, Belgique
- Monsieur Michael Cable, demeurant au 133, Dwersbosweg, B-1650 Beersel, Bruxelles, Belgique
- Monsieur Gérard Lopez, demeurant au 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg
- Monsieur Mark Tluszcz, demeurant au 70, rue Nic Ries, L-2420 Luxembourg

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- Madame Jennifer Dos Santos, demeurant au 9, route touristique, F-57160 Scy-Chazelles.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007126248/534/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04768. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Lumension Security S.A., Société Anonyme,  
(anc. SecureWave).**

Siège social: L-8070 Bertrange, 23, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 57.428.

—  
In the year two thousand and seven, on the thirteenth of September.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of SecureWave, a société anonyme, (the «Company»), having its registered office at L-8070 Bertrange, Atrium Business Park 23, ZA Bourmicht, registered with the Luxembourg trade and companies' register under the number B 57.428, incorporated under the name of DIGITALWAVE, S.à r.l. pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on 3 December 1996, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 142 of 24 March 1997. The articles of incorporation have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of the notary Henri Hellinckx, residing in Luxembourg, dated 23 July 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting was opened with Mr Raymond Thill, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mrs Corinne Petit, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Holger Holle, lawyer residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Change of the Company's trade name to LUMENSION SECURITY S.A.
2. Subsequent amendment of the second paragraph of article 1 of the Company's articles of association so as to read as follows:

«The Company will exist under the name of LUMENSION SECURITY S.A.»

II. That the represented shareholders, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxy holders of the represented shareholders

and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. That the shareholders represented at the meeting declared having had due notice of the present meeting and knowledge of the agenda prior to this meeting and explicitly waive any formal notice requirements relating to the present meeting.

IV. That the present meeting, representing the entire share capital, is thus regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The general meeting, after due deliberation, unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting resolves to modify the trade name of the Company into LUMENSION SECURITY S.A.

*Second resolution*

As a consequence of the above-mentioned change of the Company's trade name, the general meeting resolves to amend the second paragraph of article 1 of the Company's articles of association as to read as follows:

« **Art. 1.** The Company will exist under the name of LUMENSION SECURITY S.A.»

*Estimation of costs*

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses in any form whatsoever which the company incurs or for which it is liable by reason of this extraordinary general meeting is approximately at one thousande euro (EUR 1,000.-).

There being no further business on the agenda, the meeting is thereupon closed.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the proxyholder of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the proxyholder of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, such person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le treize septembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réuni l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SecureWave (la «Société»), ayant son siège social à L-8070 Bertrange, Atrium Business Park 23, ZA Bourmicht, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, numéro B 57.428, constituée sous la dénomination sociale DIGITALWAVE, S.à r.l. suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 décembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 142 du 24 mars 1997. Les statuts ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire Maître Henri Hellinckx en date du 23 Juillet 2007, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée a été ouverte sous la présidence de Monsieur Raymond Thill, demeurant à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire Madame Corinne Petit, demeurant à Luxembourg,

L'Assemblée a choisi comme scrutateur Holger Holle, Rechtsanwalt, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président a exposé et prié le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Modification de la dénomination de la Société en LUMENSION SECURITY S.A.

2. Modification subséquente du second paragraphe de l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«La dénomination de la société est LUMENSION SECURITY S.A.»

II. Que les actionnaires représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, ils renoncent expressément à toute formalité de convocation en rapport avec la présente assemblée.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier la dénomination de la Société, qui sera désormais LUMENSION SECURITY S.A.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée décide de modifier le second paragraphe de l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>** . La dénomination sociale de la société est LUMENSION SECURITY S.A.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui lui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Thill, C. Petit, H. Holle, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2007. LAC/2007/27403. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): F. Sandt.*

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007126336/5770/109.

(070145988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Proinvest S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 69.370.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007126360/693/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ06057. - Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070145655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**EuroCDP Finances S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 85.190.

*Extrait des résolutions prises par les associés en date du 5 octobre 2007*

Les associés ont décidé:

de nommer aux fonctions des nouveaux administrateurs de la société, pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2008,

Monsieur J. Bradley Unsworth, né le 10 avril 1959 à Kentville au Canada, demeurant à Pasteurstraat 11,1097 ER Amsterdam en Hollande,

en complément des administrateurs actuellement en fonction à savoir Madame Rita-Rose Gagne, Monsieur Thomas Stephen Haines et Monsieur Kuy Ly Ang.

Luxembourg, le 19 octobre 2007.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007126225/2270/20.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07114. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**MGP Jack S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 3.199.225,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 114.137.

Monsieur James Quille demeurant à Suite 1608, Three Pacific Place, No.1 Queen's Road East, Central, Hong Kong, a démissionné de sa fonction de gérant de la société avec effet au 5 octobre 2007.

Monsieur Neil Richard Jones demeurant à Suite 1608, Three Pacific Place, No.1 Queen's Road East, Central, Hong Kong a été nommé gérant de la société avec effet au 5 octobre 2007 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Neil Richard Jones
- Julie Mossong
- Alexander Jeffrey

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 5 octobre 2007.

J. Mossong

*Gérante*

Référence de publication: 2007126223/3648/22.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07019. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Jack (Cologne 20) S. à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.949.025,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 114.140.

Monsieur James Quille demeurant à Suite 1608, Three Pacific Place, No.1 Queen's Road East, Central, Hong Kong, a démissionné de sa fonction de gérant de la société avec effet au 5 octobre 2007.

Monsieur Neil Richard Jones demeurant à Suite 1608, Three Pacific Place, No.1 Queen's Road East, Central, Hong Kong a été nommé gérant de la société avec effet au 5 octobre 2007 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Neil Richard Jones
- Julie Mossong
- Daniel Harris

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 5 octobre 2007.

J. Mossong

*Gérante*

Référence de publication: 2007126222/3648/22.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ06986. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Germalux Investment I Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 131.088.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé de la société qui s'est tenue en date du 11 juillet 2007*

L'Assemblée Générale décide

de nommer en qualité de gérant de catégorie A complémentaire pour une durée indéterminée:

Monsieur Jérôme Foulon, directeur REAL ESTATE INVESTMENTS, demeurant 5 Grand Duc, City of Verdun, Province de Québec, Canada H3E 1V3

Le conseil de gérance est donc composé comme suit:

*Catégorie A:*

Monsieur Neil Cunningham

Madame Assunta Di Lorenzo

Monsieur Jérôme Foulon

*Catégorie B:*

Monsieur Marcel Krier

Monsieur Marcel Stephany

Madame Véronique Wauthier

Monsieur Pierre Hamel

Pour extrait certifié conforme

*Pour le Conseil de Gérance*

Signatures / A. Di Lorenzo

Référence de publication: 2007126454/322/27.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2007, réf. LSO-CI06529. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Europay Luxembourg, Société coopérative.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 10, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 30.764.

—  
*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société du 3 avril 2007*

En date du 3 avril 2007, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société a décidé:

- de nommer au poste d'administrateur, pour une durée qui expire lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2009:

- M. Romain Weiler, directeur et head of operations au sein de la BANQUE DE LUXEMBOURG S.A., né le 5 mai 1967 à Luxembourg, demeurant à 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

- Mme Corinne François, chef du projet marketing dans le domaine cartes à la FORTIS BANQUE LUXEMBOURG, née le 15 août 1967 à Hayange en France, demeurant à 50, avenue J. F. Kennedy, L-2951 Luxembourg,

- de prolonger, pour une durée qui expire lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2009, le mandat des administrateurs suivants:

- Mme Lysiane Back;

- Mme Daniela Bossi;

- Mme Josiane Hein;

- M. Gaston Braun;

- M. Jürgen Burelbach;

- M. Romain Cillien;

- M. Gilbert Putz;

- M. Théo Scholten;

- M. Gérard Tanson.

L'assemblée constate l'expiration du mandat de M. Pierre Dumont, de M. Romain Funk, de M. Arnold Marx et de M. Serge Wagener en tant qu'administrateurs de la Société ainsi que l'expiration du mandat de DELOITTE S.A. en tant que réviseur d'entreprises.

L'assemblée constate également que le mandat de M. Pascal Burette en tant qu'administrateur de la Société prend fin à la présente assemblée générale et non en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2007.

Pour *EUROPAY LUXEMBOURG, Société Coopérative*

M. Kremer

Référence de publication: 2007126410/250/37.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2007, réf. LSO-CI10240. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Luxhelios S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 105.279.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 17 septembre 2007, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

*Première et unique résolution*

Le Conseil d'Administration prend acte de et accepte la démission présentée par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, de sa fonction d'Administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Vincent Thill, employé privé, demeurant 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2011.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Le Conseil d'Administration

M. La Rocca / S. Desiderio

Administrateur / Président

Référence de publication: 2007126434/43/24.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03540. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**BPA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6419 Echternach, 6, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 90.719.

*Ausserordentliche Gesellschafterversammlung vom 25. Juni 2007*

Nach der Kündigung von Herrn Bopp Erich aus dem Verwaltungsrat als «administrateur-délégué» haben die Aktionäre der Aktiengesellschaft BPA welche das gesamte Kapital vertreten, folgenden Beschluss gefasst:

*Beschluss*

Neue Verwaltungsratsmitglieder/Geschäftsführer, mit Wirkung zum 23. April 2007:

*Verwaltungsrat:*

Name: Boehme, Vorname: Ralf

Amtsführung: Verwaltungsratsmitglied (administrateur-délégué)

Privatadresse: D-54668 Ferschweiler, Keltenhöhe 16

Name: Port, Vorname: Jürgen

Amtsführung: Verwaltungsratsmitglied

Privatadresse: D-54634 Bitburg, Im Leuchensang 52

Name: Benick, Vorname: Karin

Amtsführung: Verwaltungsratsmitglied

Privatadresse: D-54668 Ferschweiler, Keltenhöhe 16

*Tägliche Geschäftsführung:*

Name: Boehme, Vorname: Ralf

Amtsführung: Verwaltungsratmitglied (administrateur-délégué)

Privatadresse: D-54668 Ferschweiler, Keltenhöhe 16

Zeichnungsberechtigung: Signature individuelle de l'administrateur-délégué

Echternach, den 25. Juni 2007.

R. Boehme / J. Port / K. Benick.

Référence de publication: 2007125790/598/30.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, réf. LSO-CG06092. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Rodio Sprink-Lux Engineering S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4264 Esch-sur-Alzette, 3, rue de Nothomb.

R.C.S. Luxembourg B 116.943.

- Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire en date du 2 octobre 2007 que Monsieur Joseph Rodio, P.D.G., né le 8 juin 1963 à Merlebach (France), demeurant à F-57450 Theding, 15, rue de Codieren est nommé administrateur. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012.

- Il résulte d'une réunion des administrateurs en date du 3 octobre 2007 que Monsieur Joseph Rodio prénommé est nommé administrateur-délégué de la société avec pouvoir d'engager la société uniquement par sa signature individuelle dans le cadre de la gestion journalière. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2007.

FIDUCIAIRE HELLERS, KOS &amp; ASSOCIES, Sàrl

Signature

Référence de publication: 2007125791/7262/20.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05675. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Elcoteq Network S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 102.654.

*Extrait des délibérations du Conseil d'Administration tenu le 4 octobre 2007*

Le Conseil d'administration de la Société a décidé de nommer Monsieur Antii Piippo, né le 14 janvier 1947 à Tampere (Finlande), demeurant à FI 00150 Helsinki (Finlande), 7-9B13, Armfeltintie, aux fonctions de Président du Conseil d'administration de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125795/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05318. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Sinaf S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 40.824.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 8 octobre 2007*

Le Conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Stefano Ciccarello de sa fonction d'administrateur de la société, prend acte de cette démission.

Le conseil décide de coopter comme nouvel administrateur Mme Cristobalina Moron, née le 21 novembre 1968 à Florange (France), demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme  
SINAF S.A., Société Anonyme  
Signatures

Référence de publication: 2007125801/24/19.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06490. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Luxtextile S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 129.683.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 17 septembre 2007, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

*Première et unique résolution*

Le Conseil d'Administration prend acte de et accepte la démission présentée par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, de sa fonction d'Administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Oliver Conrard, employé privé, demeurant 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2009.

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Davide Murari, Président du Conseil d'Administration.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2007.

Le Conseil d'Administration  
M. La Rocca / S. Desiderio  
Président / Administrateur

Référence de publication: 2007126432/43/25.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03538. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**CORSAIR (Luxembourg) N°11 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 90.447.

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2005*

- Est nommé comme commissaire aux comptes ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en remplacement de THEMIS AUDIT LIMITED.

- Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2008 statuant sur les comptes annuels de 2007.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Signatures  
Un mandataire

Référence de publication: 2007126449/1463/17.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05855. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Omicron Distribution S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4205 Esch-sur-Alzette, 1, rue Lankelz.

R.C.S. Luxembourg B 24.769.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007126488/8238/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08395. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Mas Luc S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 71.574.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 8 octobre 2007, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

*Quatrième résolution*

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Olivier Conrard, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 17 septembre 2007. L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Olivier Conrard en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 28 mai 2007 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à ce jour. L'Assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Massimo Vezza, industriel, 4, via Cavourina I-12060 Grinzane Cavour (Italie); Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); Administrateur;
- Monsieur Olivier Conrard, employé privé, 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2010.

L'Assemblée décide de renommer pour un terme de -1- (un) an, la société ALTER AUDIT Sàrl, 10, avenue Guillaume, L - 1650 Luxembourg.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 11 octobre 2007.

MAS LUC S.A.

D. Murari / O. Conrard

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007126440/43/36.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ06110. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**ITP Service S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6947 Niederanven, 1, Zone Industrielle Bombicht.

R.C.S. Luxembourg B 99.791.

Unter Verzicht auf alle Formen und Fristen der Ladung treten wir zu einer Gesellschafterversammlung zusammen und beschließen folgendes:

1. Der Firmensitz wird ab dem 15 Mai 2006 von 3, Z.I. Bombicht in L - 6947 Niederanven nach 1, Z.I. Bombicht in L-6947 Niederanven verlegt.

Niederanven, den 12. Mai 2007.

IDEAL TIME PERSONAL SERVICE GmbH

Gesellschafter

W. Schmitz / K.-H. Jüngels

Geschäftsführer / Geschäftsführer

Référence de publication: 2007126408/8239/18.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08376. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Sogecar Centre S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 7, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 53.342.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale statutaire du 22 mai 2007*

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Messieurs Kai-Uwe Witterstein, Olivier Dandois et Alain Gaasch, pour un terme d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale statutaire de 2008.

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée générale décide de renouveler pour un terme d'un an, le mandat du commissaire-réviseur, la S.à.r.l. PricewaterhouseCoopers Luxembourg dont le siège social est situé à L-1014 Luxembourg, 400, route d'Esch.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 mai 2007 suivant l'Assemblée Générale statutaire*

Le Conseil d'Administration réélit comme Président, Monsieur Kai-Uwe Witterstein et comme Administrateur-délégué, Monsieur Olivier Dandois.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 juillet 2007*

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Olivier Dandois et décide de nommer en remplacement, Madame Béatrice Del Frate, née le 7 juillet 1962 à Thionville (France) et demeurant 20, Domaine des Primevères à 57480 Malling (France), en qualité d'Administrateur. Le mandat de Madame Del Frate débute ce jour et s'achèvera à l'issue de l'Assemblée générale statutaire de 2008.

Pour autant que l'Assemblée générale procède à l'élection définitive de Madame Béatrice Del Frate au poste d'Administrateur et qu'elle marque son accord pour lui confier la gestion journalière de la société, le Conseil d'Administration décide de nommer à dater de ce jour Madame Béatrice Del Frate en tant qu'Administrateur-délégué.

Les Administrateurs décident de retirer à dater de ce jour les pouvoirs d'Administrateur et d'Administrateur-délégué octroyés précédemment à Monsieur Olivier Dandois.

*Extrait des résolutions des actionnaires, adoptées le 7 août 2007*

En remplacement de Monsieur Olivier Dandois qui a remis sa démission par une lettre datée du 26 juillet 2007, les actionnaires nomment en qualité d'Administrateur, avec effet rétroactif au 27 juillet 2007 et pour un terme s'achevant à l'issue de l'Assemblée Générale de 2008, Madame Béatrice Del Frate, née le 7 juillet 1962 à Thionville (France) et demeurant 20, Domaine des Primevères à 57480 Malling (France).

Les actionnaires autorisent le Conseil d'Administration à confier à Madame Béatrice Del Frate la gestion journalière de la société à partir du 27 juillet 2007.

B. Del Frate

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2007126497/1622/38.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2007, réf. LSO-CH06170. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Net Solutions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 80.834.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 18 décembre 2006*

Après délibération, l'Assemblée Générale des Actionnaires adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

a) M. Réginald Sion est nommé président du conseil d'administration jusqu'à la fin de son mandat d'administrateur qui arrive à échéance en 2012. M. Réginald Sion accepte sa nomination et remercie l'Assemblée pour sa confiance.

Strassen, le 18 décembre 2006.

R. Sion / T. Rocmans / L. Voet  
Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2007126499/1241/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2007, réf. LSO-CG03875. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**MGP Europe Parallel (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 114.150.

Monsieur James Quille, demeurant à Suite 1608, Three Pacific Place, No.1 Queen's Road East, Central, Hong Kong, a démissionné de sa fonction de gérant de la société avec effet au 21 septembre 2007.

Monsieur Neil Richard Jones, demeurant à Suite 1608, Three Pacific Place, No.1 Queen's Road East, Central, Hong Kong a été nommé gérant de la société avec effet au 21 septembre 2007 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Neil Richard Jones,
- Julie Mossong,
- Alexander Jeffrey.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 21 septembre 2007.

J. Mossong  
Gérante

Référence de publication: 2007126496/3648/22.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07003. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Koch Chemical Technology Group SCS, Société en Commandite simple.**

**Capital social: EUR 11.650.000,00.**

Siège social: L-3401 Dudelange, Zone Industrielle Riedgen.

R.C.S. Luxembourg B 83.170.

EXTRAIT

Suite à la signature d'un certificat de fusion en date du 23 août 2007 entre KGI, ayant son siège social au 515 South Kansas Ave. 66603 Topeka USA et KG HOLDING, LLC, ayant son siège social au 1209 Orange Street DE 19801 Wilmington USA, enregistrée sous le numéro 4409403, les 6.350 parts sociales de catégorie B sont détenues depuis cette date par KG HOLDING, LLC, prénommée.

Il ressort d'une convention de cession de parts sociales exécutée en date du 31 août 2007 entre KG HOLDING, LLC, prénommé et KOCH CT FOREIGN HOLDINGS, LP, ayant son siège social à Crawford House 50 Cedar Avenue HM11 Hamilton Bermudes, enregistrée sous le numéro 40549, que 6.350 parts sociales de classe B d'une valeur nominale de € 1.000,- chacune représentant ensemble 54,51% du capital de la Société sont détenues depuis cette date par KOCH CT FOREIGN HOLDINGS, LP, prénommée.

Il ressort d'une convention de cession de parts sociales exécutée en date du 31 août 2007 entre KOCH-GLITSCH (GIBRALTAR) LIMITED, ayant son siège social à Casemates Square GBZ Gibraltar, enregistrée sous le numéro 83896 et KOCH CT FOREIGN HOLDINGS, LP, prénommée, que 5.300 parts sociales de classe A d'une valeur nominale de € 1.000,- chacune représentant ensemble 45,49% du capital de la Société sont détenues depuis cette date par KOCH CT FOREIGN HOLDINGS, LP, prénommée.

Depuis cette date, les 5.300 parts sociales de classe A et les 6.350 parts sociales de classe B de la Société sont détenues par KOCH CT FOREIGN HOLDINGS, LP, prénommée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 octobre 2007.

Pour extrait conforme  
ATOZ  
Signature

Référence de publication: 2007126539/4170/32.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06666. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**T & C International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 115.183.

—  
*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires du 14 septembre 2007  
et lors du conseil d'administration du 14 septembre 2007*

1. Les sociétés MONTEREY SERVICES S.A., UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l, et EURO MANAGEMENT SERVICES S.A. ont démissionné de leur mandat d'administrateur.

2. Monsieur Eric Magrini, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 avril 1963, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

3. Monsieur Philippe Toussaint, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 2 septembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

4. Monsieur Pietro Longo, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

5. Monsieur Eric Magrini, pré-qualifié, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 14 septembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour T & C INTERNATIONAL S.A.  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007126541/29/28.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07626. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Bomba Grill S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4556 Differdange, 41, rue du Chemin de Fer.

R.C.S. Luxembourg B 127.067.

—  
*Extrait de l'assemblée extraordinaire en date du 30 septembre 2007*

Madame Zélia Maria Dias Luis n'assure plus la fonction de gérante technique avec effet immédiat.

Differdange, le 30 septembre 2007.

Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2007126527/3140/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05723. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Omicron Distribution S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4205 Esch-sur-Alzette, 1, rue Lankelz.

R.C.S. Luxembourg B 24.769.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007126498/8238/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08390. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(070145966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Sonntag Immobilien GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5445 Schengen, 1A, Wäistrooss.

R.C.S. Luxembourg B 53.345.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schengen, le 24 octobre 2007.

SONNTAG IMMOBILIEN GmbH

Signature

Référence de publication: 2007126529/1044/14.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05972. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(070145866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**LBREP III Papagayo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 129.841.

—  
EXTRAIT

Il ressort d'une convention de cession de parts exécutée en date du 20 septembre 2007 entre LBREP III EUROPE HOLDINGS Sàrl, ayant son siège social au 1B, Heienhaff L-1736 Senningerberg, enregistrée sous le numéro B 127.959 et PAPAGAYO BERMUDA HOLDINGS L.P., ayant son siège social à Clarendon House, 2 Church Street, HM 11 Hamilton, Bermudes, enregistrée sous le numéro 39990, que les 500 parts sociales d'une valeur nominale de € 25,- chacune représentant la totalité du capital social de la Société sont détenues depuis cette date par PAPAGAYO BERMUDA HOLDINGS L.P.

A compter du 20 septembre 2007, les 500 parts sociales sont détenues par l'associé unique de la Société, PAPAGAYO BERMUDA HOLDINGS L.P., prénommée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 octobre 2007.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Référence de publication: 2007126528/4170/24.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06346. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(070145780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Stefan S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3899 Foetz, 8, rue Théodore de Wacquant.  
R.C.S. Luxembourg B 60.209.

Par la présente, je soussigné Stamerra Robert, né le 15 mars 1961 à Villerupt (F) demeurant à L-3899 Foetz, 8, rue Th. De Wacquant, vu l'Assemblée Générale Extraordinaire datée au 5 octobre 2006 de la société STEFAN S.A., inscrite au registre de commerce sous le n° B 60.209, donne mes démissions en tant qu'administrateur de cette même société avec effet au 5 octobre 2006.

En annexe:

- Copie de l'Assemblée en question

Foetz, le 24 octobre 2007.

R. Stamerra.

Référence de publication: 2007126515/8240/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08590A. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Cabro Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 102.953.

*Extrait des décisions prises par l'associé unique datées du 10 septembre 2007*

1. La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., a démissionné de son mandat de gérant avec pouvoir de signature B.

2. La société anonyme MONTEREY SERVICES S.A., a démissionné de son mandat de gérant avec pouvoir de signature B.

3. Monsieur Philippe Toussaint, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 2 septembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte a été nommé gérant avec pouvoir de signature B pour une durée indéterminée.

4. Monsieur Pietro Longo, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte a été nommé gérant avec pouvoir de signature B pour une durée indéterminée.

5. La société est valablement engagée par la signature de deux gérants avec pouvoir de signature B, jusqu'à concurrence de dix mille euros (10.000,- EUR); pour tout engagement dépassant cette contre-valeur la signature conjointe d'un gérant avec pouvoir de signature A et d'un gérant avec pouvoir de signature B est nécessaire.

Luxembourg, le 10 septembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour CABRO INVESTMENTS S.à r.l

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007126526/29/28.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07689. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Boduhura Resort S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 91.707.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 20 septembre 2007*

1. Monsieur Daniel Galhano a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. Monsieur Pietro Longo, administrateur de sociétés, né le 13 septembre 1970 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.

3. Monsieur Eric Magrini, pré-qualifié, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 21 septembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour BODUHURA RESORT S.A.  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007126524/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2007, réf. LSO-CI09396. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Onis Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 114.297.

*Extrait des décisions prises par le conseil d'administration en date du 16 août 2007*

Monsieur Eric Magrini, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 avril 1963, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme président du conseil d'administration, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 18 septembre 2007*

1. La société à responsabilité limitée BAC MANAGEMENT S.à r.l. a démissionné de son mandat d'administrateur.
2. Monsieur Daniel Galhano a démissionné de son mandat d'administrateur.
3. Monsieur Philippe Toussaint, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 2 septembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
4. Monsieur Pietro Longo, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.

Luxembourg, le 19 septembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour ONIS GROUP S.A.  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007126523/29/27.

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2007, réf. LSO-CI08249. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**BHF Lux Immo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 74.444.

*Beschlussfassung des alleinigen Aktionärs in Luxemburg vom 4. Oktober 2007*

Der alleinige Aktionär der Gesellschaft, BHF-BANK INTERNATIONAL, einer Aktiengesellschaft (société anonyme) mit Sitz in L-1150 Luxembourg, 283, route d'Arlon, eingetragen im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister (Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg) unter der Nummer B 10.008, fasst aufgrund nachstehender Tagesordnung während der heutigen Versammlung den unten aufgeführten Beschluss.

*Tagesordnung:*

1. Ernennung eines neuen Verwaltungsratsmitgliedes.

*Erster Beschluss*

Der Verwaltungsrat setzt sich wie folgt zusammen:

- Herr Dr. Wolfgang Geiselhart, wohnhaft in 6, Gaalgebierg, L-6116 Junglinster.
- Herr Frank Rybka, wohnhaft in 29, rue Auguste Liesch, L-8063 Bertrange.
- Herrn Roland Steies, wohnhaft in 11, rue des Romains, L-5465 Waldbredimus.

Luxembourg, den 4. Oktober 2007.

BHF-BANK INTERNATIONAL  
F. Rybka / R. Steies  
*Administrateur-Délégué / Directeur*

Référence de publication: 2007126519/2454/25.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06589. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**NEC Philips Unified Solutions Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 115.123.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 3 octobre 2007 que la société NEC PHILIPS UNIFIED SOLUTIONS LUXEMBOURG, une société anonyme ayant son siège social à 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.123 (la Société) que:

Monsieur Philippe Bosmans, Monsieur Paul Eloit et Monsieur Eric Rosier ont démissionné de leur mandat d'administrateur de la Société avec effet en date du 3 octobre 2007.

Et que:

- Monsieur Jan De Ville, administrateur, né le 30 août 1951 à Ninove en Belgique ayant pour adresse privée à Kievitlaan 17, 9400 Ninove, Belgique;

- Monsieur Jef Colruyt, administrateur, né le 18 octobre 1958 à Halle en Belgique ayant pour adresse privée à Sollenerf 6, 1654 Huizingen, Belgique;

- Monsieur Piet Colruyt, administrateur, né le 31 mai 1969 à Halle en Belgique ayant pour adresse privée à Gemeentehuisstraat 6, 3078 Everberg, Belgique;

ont été nommés comme administrateurs avec effet en date du 3 octobre 2007, pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le nouveau conseil d'administration se compose de la manière suivante:

- Monsieur Jan De Ville, administrateur,

- Monsieur Jef Colruyt, administrateur, et,

- Monsieur Piet Colruyt, administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour NEC PHILIPS UNIFIED SOLUTIONS LUXEMBOURG*

Signature

*Mandataire*

Référence de publication: 2007126545/2460/31.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03215C. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**XML Europe S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 250.000,00.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 86.943.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
tenue en date du 13 juillet 2007*

L'Assemblée Générale des actionnaires a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

6. L'Assemblée décide de ne pas reconduire le mandat du commissaire aux comptes HRT REVISION S.à r.l.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer FIDUCIAIRE HRT, Société à responsabilité limitée, ayant son siège au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, en remplacement. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire se tenant en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2007.

Pour XML EUROPE S.A.  
J. De Wit  
Administrateur Délégué

Référence de publication: 2007126540/7679/22.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06822. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

### **Caballo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 123.765.

—  
*Extrait des décisions prises par les administrateurs restants en date du 25 juillet 2007*

Monsieur Pietro Longo, administrateur de société, né le 13 septembre 1970 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été coopté en remplacement de Monsieur Daniel Baptista Galhano, administrateur démissionnaire.

Monsieur Pietro Longo terminera le mandat de son prédécesseur, qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale des actionnaires de 2012.

Cette décision fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 4 septembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour CABALLO S.A.  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007126542/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, réf. LSO-CI04791. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

### **Finiplom S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 69.174.

—  
*Extrait des décisions prises par le conseil d'administration en date du 15 mai 2007*

Monsieur Eric Magrini, administrateur de sociétés, né le 20 avril 1963 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé administrateur-délégué jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 15 mai 2007*

1. La société à responsabilité limitée BAC MANAGEMENT a démissionné de son mandat d'administrateur.
2. Monsieur Eric Magrini, administrateur de sociétés, né le 20 avril 1963 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.
3. La société à responsabilité limitée A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES a démissionné de ses mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué.
4. Monsieur Philippe Toussaint, administrateur de sociétés, né le 2 septembre 1975 à Arlon (Belgique), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

126472

Luxembourg, le 26 septembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour FINIPLOM S.A.  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007126548/29/28.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007, réf. LSO-CJ00169. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Mag Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 71.472.

—  
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration  
en date du 25 septembre 2007*

1. La société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. a démissionné de son mandat d'administrateur.
2. Monsieur Pietro Longo, administrateur de sociétés, né le 13 septembre 1970 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
3. Monsieur Eric Magrini, pré-qualifié, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour MAG HOLDING S.A.  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007126547/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02510. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**SmartStream Acquisitions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 118.408.

—  
*Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 11 octobre 2007*

En remplacement de Monsieur Robert Jan Adriaan Hovenier, gérant B démissionnaire, Monsieur Benoît Nasr, administrateur de sociétés, né à Charleroi (Belgique), le 26 mai 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour SmartStream ACQUISITIONS S.à r.l.  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007126543/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05143. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Oxbridge Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 102.481.

—  
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration  
en date du 26 septembre 2007*

1. Les sociétés MONTEREY SERVICES S.A., EURO MANAGEMENT SERVICES S.A., et UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. ont démissionné de leur mandat d'administrateur.

2. Monsieur Cornelius Martin Bechtel, administrateur de sociétés, né à Emmerich (Allemagne), le 11 mars 1968, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

3. Monsieur Gérard Birchen, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

4. Monsieur Sinan Sar, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 5 juin 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

5. Monsieur Cornelius Martin Bechtel, pré-qualifié, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 11 octobre 2007.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour OXBRIDGE HOLDING S.A.  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007126561/29/28.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05165. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(070146080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Fitzroy Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 130.697.

—  
EXTRAIT

Il ressort d'une convention de cession de parts exécutée en date du 13 juillet 2007 entre LBREP III EUROPE HOLDINGS Sàrl, ayant son siège social au 1B, Heienhaff L-1736 Senningerberg, enregistrée sous le numéro B 127.959 et RONDERVILLE Ltd, ayant son siège social au COMMONWEALTH TRUST LIMITED à Drake Chambers, Road Town, PO Box 3321, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée sous le numéro 1024914, que les 500 parts sociales d'une valeur nominale de € 25,- chacune représentant la totalité du capital social de la Société sont détenues depuis cette date par RONDERVILLE Ltd.

A compter du 13 juillet 2007, les 500 parts sociales sont détenues par l'associé unique de la Société, RONDERVILLE Ltd, prénommée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 15 octobre 2007.

Pour extrait conforme  
ATOZ  
Signature

Référence de publication: 2007126530/4170/24.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06342. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(070145807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**Whitebridge Investments S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 59.870.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires et par le conseil d'administration en date du 17 septembre 2007*

1. Monsieur Robert Hovenier a démissionné de son mandat d'administrateur.
2. La société anonyme MONTEREY SERVICES S.A a démissionné de son mandat d'administrateur.
3. La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. a démissionné de son mandat d'administrateur.
4. Monsieur Eric Magrini, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 avril 1963, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
5. Monsieur Philippe Toussaint, administrateur de sociétés, né le 2 septembre 1975 à Arlon (Belgique), demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
6. Monsieur Pietro Longo, administrateur de sociétés, né le 13 septembre 1970 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
7. Monsieur Eric Magrini a été nommé comme président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 17 septembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour WHITEBRIDGE INVESTMENTS S.A.  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007126564/29/30.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05169. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

**MeesPierson Investments (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 55.116.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire et lors de la réunion du conseil d'administration tenue extraordinairement en date du 24 septembre 2007*

1. Le mandat d'administrateur de Monsieur Robert Hovenier venu à échéance n'a pas été renouvelé.
2. Le mandat d'administrateur de la société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. venu à échéance n'a pas été renouvelé.
3. Monsieur Jean Fell, expert comptable, né à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), le 9 avril 1956, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
4. Monsieur Carl Speecke, administrateur de sociétés, né à Kortrijk (Belgique), le 5 mars 1964, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
5. Le mandat d'administrateur de Monsieur Hans De Graaf a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
6. Le mandat du commissaire aux comptes de la société à responsabilité limitée KPMG AUDIT S.à r.l. venu à échéance n'a pas été renouvelé.
7. La société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA, R.C.S. Luxembourg B 96.848, avec siège social à L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers, a été nommé comme commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
8. Monsieur Jean Fell, pré-qualifié, a été nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour MeesPierson INVESTMENTS (LUXEMBOURG) S.A.  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007126549/29/33.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02472. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Kurgan S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 114.950.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 24 septembre 2007*

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 24 septembre 2007, au siège de la société, les points suivants:

1. Démission de Christian Schurmann, domicilié à 12, rue Ami-Lullin, CH-1211 Genève, Suisse, en tant qu'administrateur.

2. Nomination de Serge Chaillet pour une durée illimitée, domicilié à 22, chemin du Collège, CH-1279 Chavannes-de-Bogis, Suisse, en tant qu'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 24 septembre 2007.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2007126484/6390/21.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2007, réf. LSO-CJ01531. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Stefan S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3899 Foetz, 8, rue Théodore de Wacquant.  
R.C.S. Luxembourg B 60.209.

—  
Par la présente, je soussignée Verrucci Myriam, née le 30 décembre 1964 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-3899 Foetz, 8, rue Th. De Wacquant, vu l'Assemblée Générale Extraordinaire datée au 5 octobre 2006 de la société STEFAN S.A., inscrite au registre de commerce sous le n° B 60.209, donne mes démissions en tant qu'administrateur délégué, administrateur et président de cette même société avec effet au 5 octobre 2006.

En annexe:

- Copie de l'Assemblée en question

Foetz, le 24 octobre 2007.

M. Verrucci.

Référence de publication: 2007126511/8240/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2007, réf. LSO-CJ08589. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**K.R. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 66, avenue Guillaume.  
R.C.S. Luxembourg B 108.966.

—  
Il résulte du procès-verbal tenu le 12 octobre 2007 que:

- Monsieur Partouche Robert, 66, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg et Madame Rohr Vanessa, 115, rue des Rosiers, F-92500 Rueil Malmaison, sont nommés aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Lintz

Fabrice, 7, Résidence Saint Quentin, F-57050 Longeville-lès-Metz et Madame Schneider Gisèle, 35, Grand Rue, F-57300 Tremery, démissionnaires.

- Monsieur Giroix Fabien, 115, rue des Rosiers, F-92500 Rueil Malmaison est nommé aux fonctions d'administrateur et d'administrateur délégué en remplacement de Madame Chiappa Karine, 16, rue du Puits, F-57570 Evranges, démissionnaire de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur délégué.

- Le siège social est transféré au 66, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg.

F. Giroix

*Administrateur Délégué*

Référence de publication: 2007126513/6124/20.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2007, réf. LSO-CJ08034. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**New Building Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 122.061.

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 25 septembre 2007 que:

- la société A.A.C.O. (ACCOUNTING, AUDITING, CONSULTING & OUTSOURCING) S.à r.l, ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg (RCS Luxembourg B 88.833) a été appelée aux fonctions de Commissaire aux Comptes, en remplacement de Monsieur Claude Weis, Commissaire aux Comptes démissionnaire.

Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signature*

*Le domiciliataire*

Référence de publication: 2007126230/58/18.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05260. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Gonella S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 33.916.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 2 juillet 2007 a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Cornelius Bechtel, Monsieur Gérard Birchen et Monsieur Sinan Sar, tous ayant leur adresse professionnelle au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en remplacement de MONTEREY SERVICES S.A., EURO MANAGEMENT SERVICES S.A. et UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l administrateurs démissionnaires. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.à r.l., 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, Villa Bofferding, L-1331 Luxembourg a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Cornelius Bechtel, Administrateur,
- Monsieur Gérard Birchen, Administrateur,
- Monsieur Sinan Sar, Administrateur.

Luxembourg, le 10 octobre 2007.

*Pour GONELLA S.A.*

*G. Birchen*

*Administrateur*

Référence de publication: 2007126570/29/25.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05184. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**Newcastle S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 57.782.

—  
*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 13 août 2007  
et par le conseil d'administration du 13 août 2007*

1. La société à responsabilité limitée BAC MANAGEMENT S.à r.l. a démissionné de ses mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué.

2. La société à responsabilité limitée A.M.S. ADMINISTRATIVE AND MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. a démissionné de son mandat d'administrateur.

3. Monsieur Eric Magrini, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 avril 1963, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte et Monsieur Pietro Longo, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, ont été nommés comme administrateurs jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.

4. Monsieur Eric Magrini, pré-nommé, a été nommé comme administrateur-délégué chargé de la gestion journalière de la société avec le pouvoir de l'engager par sa seule signature quant à cette gestion.

5. Monsieur Gerolamo Etro, administrateur de sociétés, né le 20 novembre 1940 à Milan (Italie), domicile à Piazza P. Ferrari, 8, I-20121 Milan (Italie), a été nommé comme président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour NEWCASTLE S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007126552/29/29.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ01884. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**East Grove S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 100.262.

—  
*Extrait des décisions de l'associé unique datées du 1<sup>er</sup> octobre 2007*

1. La société à responsabilité limitée BAC MANAGEMENT S.à r.l. a démissionné de son mandat de gérant.

2. Monsieur Cornelius Martin Bechtel, administrateur de sociétés, né à Emmerich (Allemagne), le 11 mars 1968, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant, pour une durée indéterminée, avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour EAST GROVE S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007126554/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02513. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070146178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.

---

**European Global Airways S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 132.721.

—  
STATUTS

L'an deux mille sept, le deux octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Azhar Shabbir, entrepreneur, demeurant à 62, Clevedon Gardens, Hounslow T25 9TS Royaume Uni, ici représenté par Monsieur Alexander Claessens, économiste, demeurant professionnellement à L-2163 Luxembourg 29, avenue Monterey,

en vertu d'une procuration lui délivrée.

La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant restera annexé au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'il va constituer:

**Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de EUROPEAN GLOBAL AIRWAYS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est indéterminée.

**Art. 2.** La société pourra accomplir toutes opérations de transport aérien commerciales, ou opérations financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) divisé en cent (100) actions de trois cent vingt euros (EUR 320,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 5.** Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout

autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

Exceptionnellement, la ou les premières personnes auxquelles sera déléguée la gestion journalière de la société pourront le cas échéant être nommées par la première assemblée générale extraordinaire suivant la constitution.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature de l'Administrateur unique, ou en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la (les) autre(s) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par l'Administrateur unique, ou en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit le premier vendredi du mois de mai à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2007.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an 2008.

#### *Souscription et libération*

Les actions de la Société ont été souscrites comme suit:

Monsieur Azhar Shabbir, prénommé, cent actions 100

Les actions ont été libérées par des versements en espèces à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%) de sorte que la somme de huit mille euros (EUR 8.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille six cents Euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt l'actionnaire unique, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqué, s'est réuni en assemblée générale. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le nombre des administrateurs est fixé à un et celui des commissaires à un.

*Deuxième résolution*

Est appelé aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur Azhar Shabbir, entrepreneur, demeurant à 62, Clevedon Gardens, Hounslow T25 9TS Royaume Uni, né à Rawalpindi (Pakistan), le 19 décembre 1972.

*Troisième résolution*

Est appelée aux fonctions de commissaire:

- MONTEREY AUDIT SARL, ayant son siège à L-2163 Luxembourg 29, avenue Monterey.

*Quatrième résolution*

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

*Cinquième résolution*

L'assemblée faisant usage de la prérogative lui reconnue par l'article 5 des statuts, nomme pour un terme prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2011, Monsieur Azhar Shabbir, prénommé, pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature pour les matières de gestion journalière.

*Sixième résolution*

Le siège social est fixé au 29, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: A. Claessens, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007. Relation: LAC/2007/30823. - Reçu 320 euros.

*Pr Le Receveur (signé): C. Frising.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007127808/242/143.

(070147285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 octobre 2007.

---

**MGP Pope Parallel S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 116.813.

Monsieur James Quille demeurant à Suite 1608, Three Pacific Place, No.1 Queen's Road East, Central, Hong Kong, a démissionné de sa fonction de gérant de la société avec effet au 5 octobre 2007.

Monsieur Neil Richard Jones demeurant à Suite 1608, Three Pacific Place, No.1 Queen's Road East, Central, Hong Kong a été nommé gérant de la société avec effet au 5 octobre 2007 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Neil Richard Jones

- Julie Mossong

- Alexander Jeffrey

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 5 octobre 2007.

J. Mossong

*Gérante*

Référence de publication: 2007126221/3648/22.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2007, réf. LSO-CJ07048. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070145390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---